

Ministère  
de la Transition  
écologique et solidaire

Lutte contre les  
pollutions

Sites et Sols  
Pollués

Basol

Recherche

## Pollution des sols : BASOL

Base de données BASOL sur les sites et sols pollués  
(ou potentiellement pollués) appelant  
une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif

Télécharger au format CSV

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : 13

Site BASOL numéro : 13.0058

Situation technique du site :  Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usages ou servitudes imposées ou en cours

Date de publication de la fiche : 10/11/2014

Auteur de la qualification : DREAL Subdivision de Marseille.

### Localisation et identification du site

**Nom usuel du site** : SEVIA (ex: SRRHU - Société de Récupération et Régénération des Huiles Usagées)

**Localisation** :

**Commune** : Marseille

**Arrondissement** :

**Code postal** : - **Code INSEE** : 13055 (852 395 habitants)

**Adresse** : 45, rue des Forges

**Lieu-dit** :

**Agence de l'eau correspondante** : Rhône - Méditerranée - Corse

**Code géographique de l'unité urbaine** : 00759 : Marseille - Aix-en-Provence (1 558 379 habitants)

#### Géoréférencement :

Référentiel	Coordonnée X	Coordonnée Y	Précision	Précision (autre)
LAMBERT93	895775	6245005	Adresse (numéro)	

Référentiel	Coordonnée X	Coordonnée Y	Précision	Précision (autre)
LAMBERT II ETENDU	849897	1813234	Adresse (numéro)	

#### Parcelles cadastrales :

Cadastré			Section cadastrale	N° de parcelle	Précision parcellaire	Source documentaire	Observations
Nom	Arrondissement	Date					
Marseille	10ème arrondissement	03/11/2014	L	41	Parcellaire parfait actuel	Géoportail et cadastre.gouv.fr	

#### Plan(s) cartographique(s) :

Aucun plan n'a été transféré pour le moment.

**Responsable(s) actuel(s) du site** : EXPLOITANT (si ICPE ancienne dont l'exploitant existe encore ou ICPE en activité)

Nom : SEVIA

il s'agit DU DERNIER EXPLOITANT

**Qualité du responsable** : PERSONNE MORALE PRIVEE

#### Propriétaire(s) du site :

Nom

Qualité

SRRHU

PERSONNE MORALE PRIVEE

Coordonnées

### Caractérisation du site à la date du 04/11/2014

#### Description du site :

S.R.R.H.U (Sté de Récupération et de Régénération des Huiles Usagées) Marseille (10ème)

\* Ce site en activité est implanté dans la Zone d'activité de la Capelette à Marseille à proximité d'habitations et de l'Huveaune, depuis 1950 sur une superficie de 1 000 m2.

\* Créée en 1940 pour collecter les huiles usagées, la Société de Ramassage pour la Régénération des Huiles Usagées (SRRHU) a étendu son activité en 1994 à la collecte d'autres déchets industriels, en particulier les déchets de garage (filtres à huiles et à gazole usagés, batterie, liquide de refroidissement usagés). L'activité consiste donc dans le stockage en transit des huiles usagées provenant du ramassage spécifique (collecte agréée) avant envoi vers les filières de régénération ou valorisation thermique en cimenterie.

\* Devenue le 4 Avril 2004 SEVIA-SRRHU puis SEVIA le 23 Mai 2006, la société est une filiale d'ONYX division propreté de VEOLIA ENVIRONNEMENT.

\* La capacité de stockage est de 300 m3 environ.

\* L'activité est autorisée par AP du 06/05/1987 et 24/10/1989.

\* Le départ pour un autre site à Berre est programmé pour 2004.

\* Cessation d'activité déclarée le 14 décembre 2009

**Description qualitative :**

\* L'ESR prescrite par AP du 16/06/1999 a été réalisée. Elle classe le site en site en classe 2 "A surveiller". Une pollution de sol en hydrocarbures très localisée sur 20 m2 a été identifiée. Cette ESR était précédée d'une étude historique et d'une étude des sols.

\* Au vue de l'activité antérieure, il n'y a pas eu de déversement accidentel significatif.

\* Sans attendre les résultats de l'ESR, des mesures de prévention de la pollution du sol et du sous-sol avaient déjà été mises en place : mise en rétention des stockages, étanchéité des aires de circulation et stationnement ...

\* Le 22 Septembre 2006, le dégazage d'un camion provoque l'évacuation de 1300 élèves des établissements scolaires alentours et l'intervention des marins pompiers.

\* En Juillet 2009, un diagnostic de pollution des sols et des eaux souterraines est effectué, les conclusions sont les mêmes que les études précédentes. L'EQRS demontre que le risque est acceptable pour une reconversion du site en zone de bureaux avec aire de stockage.

\* SEVIA a notifié le 14/12/2009 au préfet son intention de cesser entièrement son activité sur son site le 14/01/2010 sous réserve d'obtenir un AP d'autorisation d'exploiter un nouveau site à Rognac.

\* Les travaux ont été réalisés en Février 2011. Ils ont consisté en:

- La démolition des bâtiments,
- La vidange et dégazage des cuves de stockage d'huiles usagées (24t),
- L'évacuation et traitement des déblais (25t)
- Le retrait des plaques ondulées et tri des gravats amiantés (540kg),
- L'excavation de terres polluées (304t) à l'intérieur du hangar et réalisation d'une dalle béton,
- Traitement de 13t de déchets dangereux.

\* Le rapport de l'inspection du 25/03/2011 atteste du fait que l'exploitant n'a pas entièrement satisfait à ses obligations au titre de la portection de l'environnement; un sondage révélant la présence d'hydrocarbures sous le hangar. Une ARR ainsi qu'une mise en place de servitude d'Utilité Publique devront être réalisés prochainement.

\* Un suivi piézo est mis en place depuis le 2ème trimestre 2002 ( fréquence trimestrielle portant sur les Hydrocarbures totaux) jusqu'à la cessation d'activité;pas d'anomalies.

\* Une ARR (basée sur des prélèvement d'air ambiant) est réalisée en octobre 2014 afin de s'assurer de la compatibilité du site avec son usage actuel (industriel). Les résultats confirment que le risque est acceptable.

**Description du site**

**Origine de l'action des pouvoirs publics :** CIRCULAIRE DU 3 AVRIL 1996

**Origine de la découverte :**

<input type="checkbox"/> Recherche historique	<input type="checkbox"/> Travaux
<input type="checkbox"/> Transactions	<input type="checkbox"/> Dépôt de bilan
<input checked="" type="checkbox"/> cessation d'activité, partielle ou totale	<input type="checkbox"/> Information spontanée
<input checked="" type="checkbox"/> Demande de l'administration	<input type="checkbox"/> Analyse captage AEP ou puits ou eaux superficielles
<input type="checkbox"/> Pollution accidentelle	Autre :

**Types de pollution :**

<input checked="" type="checkbox"/> Dépôt de déchets	<input type="checkbox"/> Dépôt aérien
<input type="checkbox"/> Dépôt enterré	<input type="checkbox"/> Dépôt de produits divers
<input checked="" type="checkbox"/> Sol pollué	<input type="checkbox"/> Nappe polluée
<input type="checkbox"/> Pollution non caractérisée	

**Origine de la pollution ou des déchets ou des produits :**

<input type="checkbox"/> Origine accidentelle
<input checked="" type="checkbox"/> Pollution due au fonctionnement de l'installation
<input type="checkbox"/> Liquidation ou cessation d'activité
<input type="checkbox"/> Dépôt sauvage de déchets
<input type="checkbox"/> Autre

**Activité :** Regroupement, reconditionnement de déchets

**Code activité ICPE :** K35

**Situation technique du site**

Événement	Prescrit à la date du	Etat du site	Date de réalisation
Evaluation simplifiée des risques (ESR)	16/06/1999	Site nécessitant des investigations supplémentaires	01/07/2000
Diagnostic initial	16/06/1999	Site nécessitant des investigations supplémentaires	01/06/2000
Diagnostic du site	01/07/2009	Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre	01/07/2009
Travaux de traitement	01/02/2011	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usages ou servitudes imposées ou en cours	01/02/2011
<a href="#">Analyse des risques résiduels (ARR)</a>	01/10/2014	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usages ou servitudes imposées ou en cours	01/10/2014

\* ESR a été remise (bureau d'études ACTREAD) ; classe 2.

\* Un suivi piézo est mis en place jusqu'à la cessation d'activité en 2003.

\* Lorsque les dates de réalisation ne sont pas exactement connues, la date est fixée au 1er du mois de réalisation.

\* L'ARR réalisée en octobre 2014 est basée sur des prélèvements d'air ambiant

**Rapports sur la dépollution du site :** *Aucun document n'a été transféré pour le moment.*

**Caractérisation de l'impact****Déchets identifiés (s'il s'agit d'un dépôt de déchets) :**

- Déchets non dangereux  
 Déchets dangereux  
 Déchets inertes

**Produits identifiés (s'il s'agit d'un dépôt de produits) :**

- Ammonium  Arsenic (As)  
 Baryum (Ba)  BTEX (Benzène, Toluène, Ethyl-benzène et Xylènes)  
 Cadmium (Cd)  Chlorures  
 Chrome (Cr)  Cobalt (Co)  
 Cuivre (Cu)  Cyanures  
 H.A.P.  Hydrocarbures  
 Mercure (Hg)  Molybdène (Mo)  
 Nickel (Ni)  PCB-PCT  
 Pesticides  Substances radioactives  
 Plomb (Pb)  Sélénium (Se)  
 Solvants halogénés  Solvants non halogénés  
 Sulfates  TCE (Trichloroéthylène)  
 Zinc (Zn)

Autres : Huiles usagées, amiante des les gravats des bâtiments démolis

**Polluants présents dans les sols :**

- Ammonium  Arsenic (As)  
 Baryum (Ba)  BTEX  
 Cadmium (Cd)  Chlorures  
 Chrome (Cr)  Cobalt (Co)  
 Cuivre (Cu)  Cyanures  
 H.A.P.  Hydrocarbures  
 Mercure (Hg)  Molybdène (Mo)  
 Nickel (Ni)  PCB-PCT  
 Pesticides  Plomb (Pb)  
 Sélénium (Se)  Solvants halogénés  
 Solvants non halogénés  Substances radioactives  
 Sulfates  TCE  
 Zinc (Zn)

**Autre(s) polluant(s) présent(s) dans les sols :**

Il s'agit de fractions lourdes d'hydrocarbures (C16 - C35) typiques des huiles

**Polluants** présents dans les nappes :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Aluminium (Al)         | <input type="checkbox"/> Ammonium                |
| <input type="checkbox"/> Arsenic (As)           | <input type="checkbox"/> Baryum (Ba)             |
| <input type="checkbox"/> BTEX                   | <input type="checkbox"/> Cadmium (Cd)            |
| <input type="checkbox"/> Chlorures              | <input type="checkbox"/> Chrome (Cr)             |
| <input type="checkbox"/> Cobalt (Co)            | <input type="checkbox"/> Cuivre (Cu)             |
| <input type="checkbox"/> Cyanures               | <input type="checkbox"/> Fer (Fe)                |
| <input type="checkbox"/> H.A.P.                 | <input type="checkbox"/> Hydrocarbures           |
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg)           | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo)          |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni)            | <input type="checkbox"/> PCB-PCT                 |
| <input type="checkbox"/> Pesticides             | <input type="checkbox"/> Plomb (Pb)              |
| <input type="checkbox"/> Sélénium (Se)          | <input type="checkbox"/> Solvants halogénés      |
| <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés | <input type="checkbox"/> Substances radioactives |
| <input type="checkbox"/> Sulfates               | <input type="checkbox"/> TCE                     |
| <input type="checkbox"/> Zinc (Zn)              |  |

**Autre(s) polluant(s) présent(s) dans les nappes :**

Pollution faible en hydrocarbures (&lt; 1 mg/l)

**Polluants** présents dans les sols ou les nappes :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Ammonium                | <input type="checkbox"/> Arsenic (As)                                      |
| <input type="checkbox"/> Baryum (Ba)             | <input type="checkbox"/> BTEX (Benzène, Toluène, Ethyl-benzène et Xylènes) |
| <input type="checkbox"/> Cadmium (Cd)            | <input type="checkbox"/> Chlorures   |
| <input type="checkbox"/> Chrome (Cr)             | <input type="checkbox"/> Cobalt (Co)                                       |
| <input type="checkbox"/> Cuivre (Cu)             | <input type="checkbox"/> Cyanures  |
| <input type="checkbox"/> H.A.P.                  | <input type="checkbox"/> Hydrocarbures                                     |
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg)            | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo)                                    |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni)             | <input type="checkbox"/> PCB-PCT   |
| <input type="checkbox"/> Pesticides              | <input type="checkbox"/> Plomb (Pb)  |
| <input type="checkbox"/> Sélénium (Se)           | <input type="checkbox"/> Solvants halogénés                                |
| <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés  | <input type="checkbox"/> Sulfates  |
| <input type="checkbox"/> TCE (Trichloroéthylène) | <input type="checkbox"/> Zinc (Zn)   |

Autres :

**Risques immédiats :**

- Produits inflammables
- Produits explosifs
- Produits toxiques
- Produits incompatibles
- Risque inondation
- Risque inondation
- Fuites et écoulements
- Accessibilité au site

**Importance du dépôt ou de la zone polluée :**

Tonnage (tonne) : 370

Volume (m3) :

Surface (ha) :

Informations complémentaires :

Aucune

**Environnement du site****Zone d'implantation :**

Habitat : DENSE

Industrie : LOURDE

**Hydrogéologie du site :**

- Absence de nappe.

Présence d'une nappe.

Utilisation de la nappe :

- Aucune utilisation connue
- A.E.P.
- Puits privés
- Agriculture, industries agroalimentaires
- Autres industries
- Autre :

**Utilisation actuelle du site :**

- [Site](#) industriel en activité.
- [Site](#) industriel en [friche](#).
- [Site](#) ancien réutilisé
- Zone résidentielle
- Zone agricole
- Zone naturelle
- Espace vert accueillant du public
- Équipements sportifs
- Commerce, artisanat
- Parking
- École
- Autres établissements recevant du public (ERP)
- Autre : Usage industriel (stockage)

**Impacts constatés :**

- Captage AEP arrêté (aduction d'eau potable)
- Teneurs anormales dans les eaux superficielles et/ou dans les sédiments
- Teneurs anormales dans les eaux souterraines
- Teneurs anormales dans les végétaux destinés à la consommation humaine ou animale
- Plaintes concernant les odeurs
- Teneurs anormales dans les animaux destinés à la consommation humaine
- Teneurs anormales dans les sols
- Santé
- Sans
- Inconnu
- Pas d'impact constaté après dépollution

Présence d'une pollution résiduelle en hydrocarbures, qui n'a pu être traitée compte tenu des contraintes techniques liées à la proximité de bâtiment occupés par des tiers.

Site à faire apparaître en secteur d'information

**Surveillance du site**

**Milieu surveillé :**

- Eaux superficielles, fréquence (n/an) :
- Eaux souterraines, fréquence (n/an) : 04

**Etat de la surveillance :**

- Absence de surveillance justifiée

Raison :

- Surveillance différée en raison de procédure en cours

Raison :

Début de la surveillance :

Arrêt effectif de la surveillance :

Résultat de la surveillance à la date du 01/12/2003 : 1 LA SITUATION RESTE STABLE

Résultat de la surveillance, autre :

**Restrictions d'usage et mesures d'urbanisme**

**Restriction d'usage sur :**

- L'utilisation du sol (urbanisme)

- L'utilisation du sous-sol (fouille)
- L'utilisation de la nappe
- L'utilisation des eaux superficielles
- La culture de produits agricoles

Un changement d'usage est envisagé sur ce site :

- Zone résidentielle
- Zone agricole
- Zone naturelle
- Espaces verts accueillant du public
- Équipements sportifs
- Commerce, artisanat
- Parking
- École
- Autres établissements recevant du public

Si autre : Bureaux avec aire de stockage

#### Mesures d'urbanisme réalisées :

- [Servitude](#) d'utilité publique (SUP)

Date de l'arrêté préfectoral :

- Porter à connaissance risques, article L121-2 du code de l'urbanisme

Date du document actant le porter à connaissance risques L121-2 code de l'urbanisme :

- Restriction d'usage entre deux parties (RUP)

Date du document actant la RUP : 05/07/2011

Document : [document-actant-rup-13.0058.pdf](#)

- Restriction d'usage conventionnelle au profit de l'Etat (RUCPE)

Date du document actant la RUCPE :

- Projet d'intérêt général (PIG)

Date de l'arrêté préfectoral :

- Inscription au plan local d'urbanisme ([PLU](#))

- Acquisition amiable par [l'exploitant](#)

- Arrêté municipal limitant la consommation de l'eau des puits proche du site

Informations complémentaires :

L'acte authentique de vente reprenant ces servitudes a été signé le 5 juillet 2011 et publié à la conservation des hypothèques de la ville de Marseille le 30 août 2011, sous le numéro « volume 2011P – numéro 5201 ».

Il demeure une pollution localisée mais notable en hydrocarbures au niveau des anciennes cuves de stockage, à une profondeur comprise entre 4 et 6 mètres. Cette pollution devra être prise en compte lors d'un changement d'usage ou de travaux impactant cette zone

Site à faire apparaître en tant que secteur d'information

#### Traitement effectué

- Mise en sécurité du [site](#)**
- Interdiction d'accès
- Gardiennage
- Evacuation de produits ou de déchets
- Pompage de rabattement ou de récupération
- Reconditionnement des produits ou des déchets

Autre :

- Traitement des déchets ou des produits hors [site](#) ou sur le [site](#)**

- Stockage déchets dangereux
- Stockage déchets non dangereux
- Confinement sur site
- Physico-chimique
- Traitement thermique

Autre :

**Traitement des terres polluées**

- Stockage déchets dangereux
- Stockage déchets non dangereux
- Traitement biologique
- Traitement thermique
- Excavation des terres
- Lessivage des terres
- Confinement
- Stabilisation
- Ventilation forcée
- Dégradation naturelle

Autre : Traitement en biocentre des terres polluées excavées

**Traitement des eaux**

- Rabattement de nappe
- Drainage

Traitement :

- Air stripping
- Vapour stripping
- Filtration
- Physico-chimique
- Biologique
- Oxydation (ozonation...)

Autre :

[Imprimer la fiche](#)

[Pour tout commentaire](#) [Contactez-nous](#)